



CONSTRUIRE UNE DEMARCHE DE SOIN ASSOCIEE A LA PREVENTION DES TMS DANS LES STRUCTURES DE SANTE

n° de déclaration d'activité : 11 75 49587 75

Implanter durablement la prévention des TMS par une approche centrée sur le Soin nécessite l'engagement de la direction et l'implication de tous les acteurs de l'établissement.

Valeur forte du projet d'établissement, la réussite de la prévention des TMS se joue dans les services jour après jour. Elle passe par une analyse des activités de soins pour élaborer les plans d'actions. Le recours à une personne ressource interne comme le « Référent Prévention TMS » est essentielle pour mettre en œuvre et animer la démarche.

Un autre facteur de réussite est la formation des personnels de santé. Elle associe la prévention des TMS à la démarche de soins aux personnes à mobilité réduite. L'élaboration du soin de manutention allie qualité des soins, confort et sécurité pour le patient/résident. Pour les soignants dûment formés et équipés, cette pratique nouvelle contribue à l'amélioration de leur sécurité et de leur qualité de vie au travail.

PILOTER ET ACCOMPAGNER LA DEMARCHE



INFOS PRATIQUES

Public concerné

Directeur Général, Directeur des Soins,
Directeur des Ressources Humaines,
Responsable Prévention.

Lieu

Centre Ressources
Hôpital Paris Saint Joseph,
189 rue Raymond Losserand,
75014 Paris

Durée

5 jours (soit 35 heures)
répartis en 3 modules
(2 jours + 2 jours + 1 jour).

Effectif

10 personnes maximum

Ces dernières années, les directeurs d'établissements ou de structures de santé, nous ont fréquemment interpellés sur leurs besoins de partager des thèmes stratégiques abordés dans la formation de leurs Référents Prévention TMS.

Cette formation vise à vous éclairer en développant ces thématiques et en les enrichissant spécifiquement à vos missions de direction.

Au-delà des aspects théoriques de la démarche proposée, vous éprouverez la mise en pratique du Soin de Manutention à partir de l'évaluation préalable des capacités de la personne à assister.

Cette formation, programmée en amont de celle de votre Référent Prévention TMS, vous apporte des clés de lecture managériales d'accompagnement de la démarche et vous permet de sélectionner votre futur Référent.

Contenu du programme

- Présentation de la double démarche : Prévention des TMS et Soins de Manutention.
- Réglementation - Statistiques – Responsabilités de l'employeur.
- Facteurs de réussite de la démarche de prévention.
- Le suivi et les indicateurs de performance de la démarche présentée.
- La construction du soin de manutention : approche théorique et pratique.
- L'investissement matériel éclairé par une évaluation économique selon une approche coût/bénéfice.
- Les nouvelles technologies dans le soin de manutention.
- La conception architecturale d'un établissement de santé et de ses chambres.
- Les impacts « ressources humaines » de la démarche sur le maintien dans l'emploi, le développement des compétences, les facteurs de pénibilité, l'attractivité et la fidélisation du personnel.

Pédagogie

- Apports didactiques, études de cas, échanges et retours d'expériences, mises en situation pratiques dans un espace de formation spécialement équipé, reconstituant une chambre d'un établissement sanitaire ou médico-social avec une large gamme d'outils d'aide aux soins de manutention récents et performants : draps de rehaussement, dispositifs de transfert latéraux (type Roller, matelas gonflable sur coussin d'air), verticalisateur, lève-malade (au sol, sur rail suspendu), ...

FORMER UN RÉFÉRENT PRÉVENTION TMS



INFOS PRATIQUES

Public concerné

Soignants et cadres de santé des secteurs sanitaire et médico-social amenés à exercer des missions d'animateur et de formateur en prévention des TMS.

Pas d'aptitude physique requise.

Personne en restriction, inaptitude, ou situation de handicap acceptée après validation par les responsables de formation

Lieu

Centre Ressources
Hôpital Paris Saint Joseph,
189 rue Raymond Losserand,
75014 Paris

Durée

17 jours (soit 119 heures) répartis en :
- 3 modules (3 j + 5 j + 5 j)
- 2 travaux intersessions (4 j)

Effectif

10 personnes maximum

Le référent prévention TMS est une personne ressource de l'établissement. Il œuvre à la prévention des risques professionnels en lien avec l'assistance des personnes à mobilité réduite.

Son rôle s'articule autour de 2 missions complémentaires :

- Animer la démarche de prévention en participant, à l'analyse des situations de travail, aux propositions d'actions de correction et d'amélioration des conditions de travail, ainsi que le suivi et l'évaluation des actions.
- Concevoir et animer des sessions de formation à la prévention des risques professionnels pour le personnel de l'établissement dans le cadre de la réalisation des soins de manutention.

Contenu du programme

- Prévention des risques professionnels : réglementation, concepts et méthodes, évaluation des risques, études de cas
- Les étapes d'une démarche de prévention des TMS.
- Analyse de l'activité de travail et introduction à l'ergonomie.
- Evaluation des risques liés à l'activité des soins de manutentions en secteur santé.
- Indicateurs de suivi d'une démarche de prévention.
- Evaluation des capacités du patient.
- Outils d'aide au soin de manutention et leurs caractéristiques attendues.
- Construction du soin de manutention et intégration adaptée des outils d'aide.
- Approche architecturale des établissements de santé
- Nouvelles technologies dans le soin de manutention
- Animation de formation : principes pédagogiques, élaboration du guide pédagogique.
- Perception de la prévention par les personnels

Pédagogie

- Apports didactiques, études de cas, échanges et retours d'expériences, mises en situation pratiques et pédagogiques dans un espace de formation spécialement équipé, reconstituant une chambre d'un établissement sanitaire ou médico-social avec une large gamme d'outils d'aide aux soins de manutention récents et performants : draps de rehaussement, dispositifs de transfert latéraux (type Roller, matelas gonflable sur coussin d'air), verticalisateur, lève-malade (au sol, sur rail suspendu), ...

Intervenants - formateurs :

Jean-Philippe Sabathé : Responsable Département Prévention des Risques Professionnels, Ergonome, IPRP, Infirmier.¹

Martine Vandenbroucke : Chargé de Prévention, Ergonome.¹

Cyrille Bertin : Coordonnateur Prévention des Risques Professionnels, Cadre supérieur de Santé.¹

¹: Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph

Coût total de la Formation « Décideur & Référent Prévention TMS » : 5.000 €uros

Coût par Référent Prévention TMS supplémentaire : 3.500 €uros

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

✉ : centre.ressources@hpsj.fr - ☎ : 01.44.12.81.61

📍 : Hôpital Paris Saint Joseph – DRH – Centre Ressources – 185 rue Raymond Losserand, 75674 PARIS Cedex 14